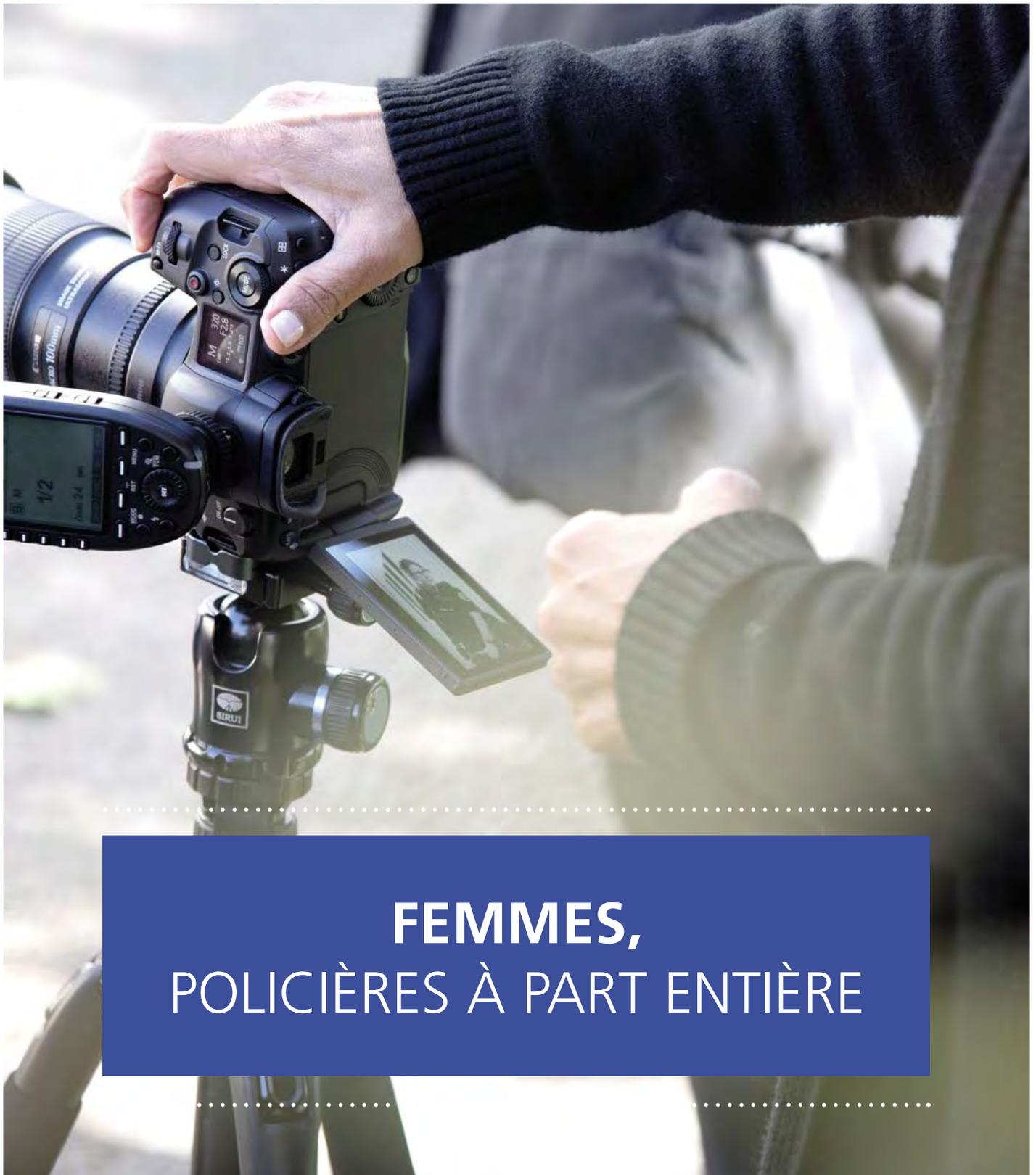


POLICANT info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



FEMMES, POLICIÈRES À PART ENTIÈRE



Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention

**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0800 80 85 90**



2021, UNE ANNÉE DE PROJETS

La nature a horreur du vide, philosophait Aristote. La Police cantonale également. Vous êtes sur le terrain, présents, à l'écoute, prêts à agir, avec proportion et respect de la dignité humaine.

La pandémie n'a pas eu raison de votre engagement. Je n'ai pas de mots assez forts pour vous remercier. Vous avez été mis à dure épreuve, mais vous avez su affronter cette période avec courage et endurance.

Je tiens à vous exprimer ma gratitude d'autant plus que notre Département a pu faire avancer, voire concrétiser, quelques projets d'envergure grâce à la contribution appréciable de la PolCant.

Je veux parler par exemple du renforcement de l'action de l'Etat contre le deal de rue et la consommation de drogues. Le plan adopté par le Conseil d'Etat, basé sur la politique des quatre piliers, prévoit de multiples mesures à la fois socio-sanitaires et répressives, impliquant trois départements (sécurité, santé, formation).

La prolongation acceptée par le Grand Conseil jusqu'en 2024 du dispositif sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent a consolidé la volonté des autorités de combattre le terrorisme et ses conséquences néfastes.

Quant à la sécurité des convoyeurs de fonds, elle est désormais ancrée dans la loi. L'arsenal législatif voté à l'unanimité par le Parlement cantonal constitue un instrument essentiel pour prévenir des attaques futures.

En 2021, par ailleurs, nous avons continué à développer des projets visant à intensifier la coopération et la mutualisation des moyens entre les polices régionales vaudoises et la Police cantonale.

Régio (polices intégrées décentralisées), CoRe (Collaboration Renforcée) ou la création à terme de la centrale vaudoise de police du 117 représentent en ce sens des initiatives prometteuses.

La baisse durable des statistiques de la criminalité, résultat de collaborations et échanges de plus en plus performants, constitue ainsi un argument de taille en faveur d'une coordination renforcée de nos polices.

Coordination et collaboration qui, élargies à l'échelle intercantonale, vous ont permis de mener intelligemment et avec professionnalisme l'opération complexe de la ZAD.

Enfin, malgré les défis du quotidien, la police n'oublie pas d'évoluer avec la société: augmentation du nombre de policières, meilleur recensement des agressions homophobes, dialogue renforcé avec les associations de migrant-e-s. Vous êtes à l'écoute, en phase avec la Cité. C'est inestimable.

Au risque de me répéter, vous accomplissez toutes et tous un travail remarquable au service de la sécurité et de la protection des habitants de notre canton! J'en suis fière.

Je vous souhaite une année 2022 sereine, en bonne santé et à la hauteur de vos espoirs.

Béatrice Métraux
Conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité.

SOMMAIRE

N°123 DÉCEMBRE 2021

- 03 : **Une année de projets**
Béatrice Métraux
- 05 : **Mot du commandant**
Cybercriminalité
- 06-07 : **Expo**
Ces femmes qui font la police
- 08-09 : **Alerta**
Exercice d'une alerte enlèvement
- 10-11 : **Prévention criminelle**
Cyberescroqueries
- 12-13 : **Spéléo Secours Suisse**
Exercice du Peloton de montagne
- 14-17 : **Swiss Peaks**
Courir 53 heures
- 18-19 : **Milices vaudoise**
Prise d'armes 2021
- 20-21 : **Protection VIP**
Exercice
- 23-25 : **ESC**
Reconnaissance faciale
- 26-27 : **DARD**
Un film pour fêter 30 ans d'activité
- 29 : **Développement durable**
Réintroduction de la biodiversité
- 30-31 : **Collaborateurs**
Arrivées et départs

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • Florence Maillard: rédactrice en chef adjointe • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Gianfranco Cutruzzola • Valérie Ducommun-dit-Verron • Florence Maillard • Brigitte Panchaud • Coralie Rochat. **PHOTOS** Police cantonale vaudoise • Esther Seira.

MISE EN PAGE Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de féculé de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

CONTACT communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © *Police cantonale vaudoise.*

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.



CYBERCRIMINALITÉ : LA PRÉVENTION PLUTÔT QUE LA RÉPRESSION !

Dans la présente édition, Polcant info thématise les cyberescroqueries, plus particulièrement tente d'amplifier le dernier volet annuel de la campagne nationale de prévention contre lesdites, en ressassant les bons comportements à adopter par le citoyen-surfeur, autrement dit en tentant de le sensibiliser à ceux qu'il convient à tout prix d'éviter.

Pourquoi, dans ce domaine particulier de la criminalité, cherche-t-on, plus que dans n'importe quel autre, à agir en amont de la commission d'une infraction, par la prévention donc ?

La réponse se trouve à la fois dans la structure de ce type d'infractions et dans les outils que les autorités de poursuite pénale ont à leur disposition pour les sanctionner.

Sur la structure de ces crimes ou délits tout d'abord, nous avons souvent affaire à des infractions totalement dématérialisées dans l'espace. Les lieux de commission de l'infraction se situent en des endroits, des pays différents. Le lieu où se produit l'appauvrissement, celui où se situe l'enrichissement également. Les participants sont éparpillés sur la planète.

Or nos différents codes, que l'on parle du code pénal ou du code de procédure pénale, n'ont pas été pensés pour un tel éclatement spatial. Pour faire simple, ils sont principalement conçus pour poursuivre et sanctionner un auteur qui agit en un endroit géographique identifiable, lequel détermine ensuite une autorité de poursuite pénale compétente.

Ensuite, qu'on le veuille ou non, la tendance naturelle des autorités de poursuite pénale n'est pas de jouer les cyberchevaliers blancs. Il y a toujours eu beaucoup plus de conflits de compétence négatifs que positifs et c'est sans doute encore plus vrai pour la cybercriminalité. Ce qui signifie qu'il sera difficile de convaincre un procureur, qui n'a pas plus de raisons juridiques à se saisir d'une affaire que son collègue d'un autre canton ou d'un autre pays, de se lancer dans une enquête nébuleuse, chronophage, onéreuse, avec des chances de succès limitées. La solution viendrait peut-être d'une compétence centralisée aux niveaux national ou international, mais c'est là un autre propos.

Autre caractéristique de ces infractions, la rapidité. Les criminels informatiques sont capables de prendre de vitesse n'importe quel policier ou procureur, même très pointus dans ces domaines. En effet, l'entraide judiciaire est extrêmement lente. Quand elle existe, car un cyber-criminel avisé aura soin de géolocaliser tout ou partie de

son activité dans un endroit où l'intérêt à poursuivre ces infractions, les compétences techniques pour le faire, ou les instruments juridiques, font défaut. Là où la cybercriminalité s'exprime en fractions de secondes, l'entraide judiciaire a besoin de mois. Tout est dit.

Qu'on me comprenne bien : mes propos ne sous-estiment pas l'énergie mise par la police et les autorités judiciaires pour poursuivre et condamner les auteurs des infractions. Il y a aussi des succès et il n'est pas question de décréter une quelconque impunité en la matière.

Toujours est-il que, pour répondre à la question posée, la répression de la cybercriminalité montre clairement ses limites. Surtout, et c'est ce qui compte pour les victimes, les chances de récupérer sa mise sont souvent tenues une fois le forfait commis.

Voilà pourquoi les campagnes de prévention font tellement sens.

Jacques Antenen



CES FEMMES QUI FONT LA POLICE

Gendarmes, policières municipales ou inspectrices, elles évoluent au quotidien dans un environnement où elles sont minoritaires.

Mais qui sont-elles, ces femmes qui font voler en éclat les stéréotypes ?

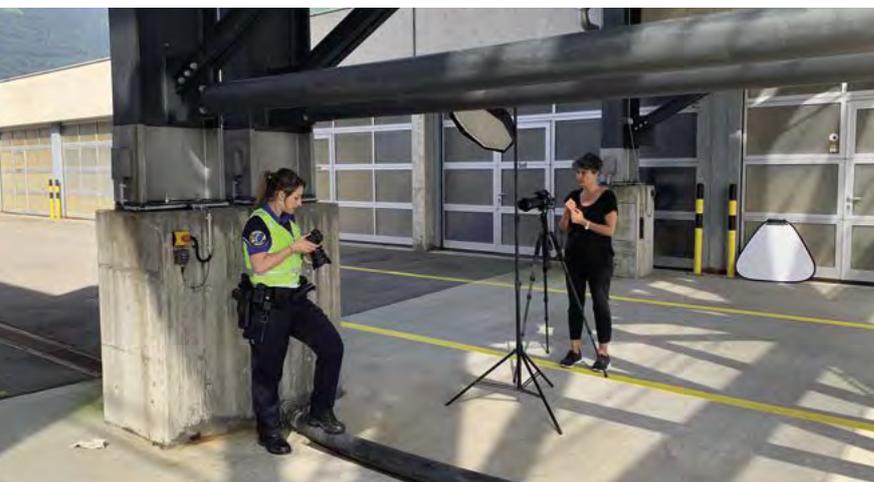
Le Château de Morges prépare son exposition « Sexe faible ? » qui explore les liens entre les femmes et le pouvoir. Le Président de l'Association pour l'Histoire de la gendarmerie vaudoise (AHGV), qui gère le Musée de la gendarmerie également sis dans les murs du château, songe alors à faire un clin d'œil aux femmes de la Police cantonale en présentant le portrait de quatre d'entre elles. L'idée fait mouche à la police vaudoise, tant et si bien que l'on décide de voir plus grand. Les clichés réalisés pour le Musée de la gendarmerie par Keren Bisaz, ainsi que 18 autres photographies de Policières issues de la Police cantonale et de polices communales, sont à voir jusqu'à décembre 2022 au Centre de la Blécherette dans l'exposition « Femmes, policières à part entière ».

Projet 100 % féminin

Elles travaillent dans des postes de police, des centres d'unité mobile, au CET ou dans des brigades à la sûreté. Elles ont fraîchement débuté leur carrière ou sont au bénéfice de longues années d'expérience, faisant même parfois figure de pionnières. Visages féminins dans un environnement principalement peuplé d'hommes, elles ont patiemment posé devant l'objectif. En parallèle, elles se sont livrées lors d'un entretien pour permettre d'accompagner leur portrait d'un court témoignage écrit.

Si le projet est entièrement féminin puisque, dans l'ombre, seules des femmes ont œuvré à sa réalisation, il n'en met pas moins en valeur à travers les mots des policières l'importance de la mixité au sein de la police.

@ Coralie Rochat



Des points communs insoupçonnés

Entretien avec Keren Bisaz, photographe

Ce projet était-il inédit pour vous ?

Oui, c'est la première fois que je développe un projet spécialement pour une exposition. Le défi était de réaliser, en peu de temps, des portraits mettant en lumière la femme devant l'objectif tout en captant l'environnement spécifique dans lequel elle travaille.

L'univers de la police vous était-il familier ?

Non, c'était une vraie révélation ! Si j'étais plus jeune, je serais tentée de changer de profession ! Au fil du projet, j'ai découvert un beau métier avec de nombreuses spécialisations et possibilités d'évoluer. Je ne regarderai plus jamais les policières et policiers de la même manière.

Comment étaient-elles, ces policières ?

J'ai pu constater leur humanité et leur gentillesse. J'admire leur engagement pour le bon fonctionnement de la société et l'aide qu'elles apportent aux gens. J'ignorais à quel point le métier devient de plus en plus difficile à exercer dans le contexte social et judiciaire actuel.

Que retiendrez-vous de ce projet ?

C'était un très beau moment d'échange, de collaboration, et une formidable expérience dans ma carrière de photographe. J'ai réalisé que je partage beaucoup avec ces policières : des choix personnels parfois délicats et des défis auxquels on est confrontée quand on est une femme active professionnellement. Qui aurait pensé qu'une photographe aurait tant de choses en commun avec des policières !



A voir jusqu'au 1^{er} mai 2022

Château de Morges & ses Musées

« Le sexe faible ? Femmes et pouvoirs en Suisse et en Europe (XVI^e-XX^e siècle) ».

Musée de la Gendarmerie

Portraits de femmes policières

A voir jusqu'à décembre 2022

Centre Blécherette, Salle de l'Œuf

(réservé aux personnes ayant accès au bâtiment)
« Femmes, policières à part entière ».



EXERCICE ALERTE ENLÈVEMENT DANS LE CANTON DE VAUD

Jeudi 9 septembre 2021, 150 personnes ont participé à un exercice « alerte enlèvement » dans le canton de Vaud. Organisé conjointement par fedpol et la Police cantonale vaudoise, l'exercice « Alerta » a permis d'entraîner les procédures et la coordination entre tous les partenaires d'une situation nécessitant d'alerter la population afin d'obtenir son appui pour résoudre un enlèvement d'enfant.

Jeudi 2 septembre 2021, à 08h00, le papa d'une fillette de 13 mois se rend au poste de gendarmerie de Moudon pour annoncer la disparition de son enfant, qui aurait été enlevée par sa maîtresse partie en voiture. L'officier de service, rapidement mis au courant, prend la décision de lancer la procédure « alerte enlèvement » et avise fedpol afin de coordonner le déclenchement de cet avis à la population. Un poste de commandement des opérations (PCO) et un poste de commandement judiciaire (PC jud) sont mis en service au Centre de la Blécherette, siège de la Police cantonale au Mont-sur-Lausanne afin de coordonner les opérations de recherche et d'enquête. La gendarmerie et les polices communales engagent une quinzaine de patrouilles aux points clés du canton afin de retrouver la voiture signalée. C'est le scénario imaginé et mis en œuvre par la direction d'exercice (DIREX) ce jeudi matin dans le but d'entraîner les procédures de déclenchement de l'alerte enlèvement. L'exercice « Alerta » a démarré.

Dans ce type de situation, la Police cantonale engage des moyens très conséquents pour procéder aux recherches et investigations, tant sur le terrain que dans l'environnement de la famille concernée. La cinquantaine d'enquêtrices et enquêteurs avec le Ministère public ont procédé

à l'audition formelle du père, à deux perquisitions et à de nombreuses recherches permettant de retrouver le véhicule de l'auteur du rapt à Lausanne puis d'identifier le véhicule de location qu'elle a utilisé pour se rendre en France voisine avec l'enfant.

L'alerte enlèvement est déclenchée par fedpol sur demande du canton. Les photos de la victime et de l'auteur du kidnapping sont diffusées sur le territoire suisse via les médias et tous les partenaires du dispositif. Un signalement est aussi fait dans tout l'espace Schengen, via le Système d'information Schengen SIS. Les nombreuses informations fournies téléphoniquement par des témoins sont enregistrées par la centrale d'appel de fedpol puis par celle de la Police cantonale qui a pris le relais. L'enfant et sa ravisseuse sont finalement localisées et retrouvées en début d'après-midi. Ceci grâce à l'engagement de nombreux partenaires de la Police cantonale vaudoise, dont fedpol, le Ministère public vaudois, la Police municipale de Lausanne et toutes les Polices communales vaudoises, l'Administration fédérale des douanes, la Police des transports, la Gendarmerie française, le Centre de coopération policière et douanière de Genève (CCPD), la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DJEG) et la Fondation Missing Children Switzerland.



L'officier de permanence de la gendarmerie a reçu les premières informations sur cet enlèvement et dirige un groupe de travail immédiatement mis en place.



Au poste de gendarmerie de Moudon, l'entier du personnel policier est réquisitionné pour mener les premières investigations.

Cet exercice, suivi par une douzaine d'observateurs provenant des autres polices latines, doit permettre de tirer des enseignements et améliorer la prise en charge de ces affaires particulièrement sensibles. Il a mis en évidence la nécessité d'un engagement de ressources très importantes durant les premières heures, mais également l'amélioration de procédures administratives parfois lourdes et le développement d'outils communs pour le partage d'informations entre les hotlines et les enquêteurs.

@ Alexandre Bisenz



Dans l'exercice, la mère circulait au volant d'une voiture de location. Deux inspecteurs se rendent à l'agence pour recueillir des renseignements.



Les médias ont constamment sollicité la Police cantonale pour obtenir des informations sur l'avancée des recherches.



L'alerte enlèvement implique la communication d'un numéro de téléphone au niveau national pour les éventuels témoins. Un centre d'appel a été mis sur pied et un important personnel mobilisé afin de recueillir les témoignages.



Une salle de réunion a accueilli la direction opérationnelle de l'exercice.



Juste avant le bilan final, les officiers qui ont dirigé les équipes font face aux (faux) journalistes pour répondre aux questions.



Les personnes qui ont participé à l'exercice assistent à un premier bilan tiré par les officiers en charge de l'opération.

CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LES CYBERESCROQUERIES

Le 9 novembre 2021, la neuvième partie de la campagne nationale de prévention contre les cyberescroqueries « Et vous ? Vous auriez dit oui ? » a démarré sur le thème des fraudes à l'investissement. Afin de lutter contre ce genre d'escroqueries aux conséquences parfois dramatiques, les polices suisses et la Prévention suisse de la criminalité (PSC) mènent une action de sensibilisation de la population.

Une campagne nationale sur la durée

Face à l'augmentation constante des infractions commises sur internet, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC ont décidé de lancer en 2019 une campagne nationale de prévention des cyberescroqueries, ceci pour rendre les personnes attentives à ce nouveau type de danger. En tout, neuf clips vidéo, à raison de trois par année, ont été diffusés dans les médias et sur les réseaux sociaux. D'une durée d'environ une minute chacun, ils portaient sur des thématiques aussi diverses que les escroqueries sur les plateformes de petites annonces, les escroqueries sentimentales (*romance scams*), les *money mules*, la sextorsion, les arnaques au faux support technique, le *grooming*, le partage de *nudes* ou encore les arnaques aux logements de vacances. Cette campagne nationale de prévention se terminera pour cette année avec le sujet des fraudes à l'investissement.

Modus operandi

Dans ce genre de fraude, l'escroc profite de la situation économique incertaine et de l'arrivée de nouveaux modes d'investissement (tels que les crypto-monnaies) pour proposer à sa victime de faux produits financiers

attractifs. Une fois celle-ci appâtée, typiquement via un site internet frauduleux ou un démarchage téléphonique, il la contacte par téléphone en se faisant passer pour un courtier. D'abord, il l'incite à investir une petite somme pour ne pas éveiller sa méfiance. Ensuite, il lui fait croire que cet argent est effectivement en train de lui rapporter au moyen d'une fausse plateforme de courtage. Elle est alors incitée à investir des sommes plus grandes. Les montants sont d'autant plus élevés que les auteurs savent créer un lien de confiance avec leurs victimes. Ils jouent aussi sur un sentiment d'urgence en proposant des offres attractives mais limitées dans le temps ou le nombre. Les proies se rendent compte de l'escroquerie lorsqu'elles essaient de récupérer leur patrimoine sans y parvenir. Parfois, elles peuvent même être encouragées à réinjecter de l'argent pour récupérer leur mise.

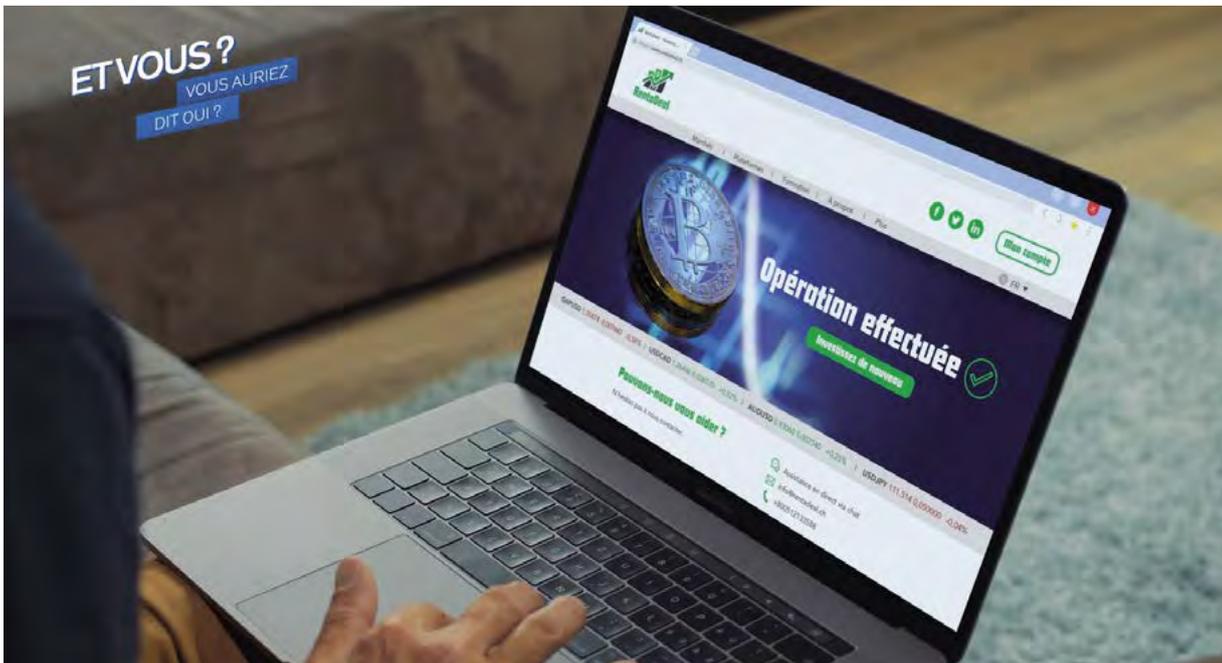
Comportements à adopter

L'histoire de Thomas et Jim que raconte le clip vidéo décrit une situation typique de cette forme d'escroquerie. De la sorte, afin de prévenir les fraudes à l'investissement, ne confiez jamais votre argent à quelqu'un que vous ne connaissez que par internet. De plus, ne transmettez jamais d'informations personnelles, de mots de passe et de documents officiels. Par ailleurs, ne permettez jamais que l'on accède à votre ordinateur à distance. Enfin, ne tentez jamais de récupérer votre mise en injectant de nouveaux fonds. D'une manière générale, l'argent facile et sans risque n'existe pas, et cela est d'autant plus vrai dans des domaines aussi complexes que la cryptomonnaie et les investissements boursiers. Ainsi, les promesses de rendement particulièrement élevé seront toujours à considérer avec précaution. Ce type d'arnaque a pour conséquence la perte de sommes d'argent parfois très importantes.

Quelques chiffres

Les fraudes à l'investissement appartiennent à la catégorie d'infractions dites « à composante numérique ». Celle-ci représente l'ensemble des atteintes au Code





pénal suisse commises sur les réseaux de télécommunication, en particulier internet. En 2020, leur total s'élevait à 24'398 sur l'ensemble du territoire. Pour être plus précis, le domaine de la « cybercriminalité économique » (auquel appartiennent les fraudes à l'investissement) représentait au niveau suisse 84.2 % des infractions commises sur les réseaux de télécommunication, soit 16'395. De manière plus spécifique, la Police cantonale vaudoise a enregistré 31 cas de fraude à l'investissement dans le courant de cette même année.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron



Un bilan positif

Afin de mesurer l'influence des différentes parties de cette campagne nationale de prévention, un sondage a été soumis à divers corps de police suisses. Il en ressort que tous les répondants ont trouvé les clips vidéo utiles, voire très utiles. Par ailleurs, chacune des parties de campagne a eu un impact sur les réseaux sociaux d'au moins une police de même que sur les annonces de cas auprès d'au moins une police. Le clip vidéo sur les escroqueries sentimentales a non seulement fait le plus parler de lui en ligne mais a aussi entraîné une augmentation des signalements auprès du plus grand nombre de polices. Il semblerait donc qu'une thématique impliquant pareillement le cumul de préjudices matériels et moraux rencontre une résonance particulière auprès de la population.

LE PELOTON DE MONTAGNE, EN OBSERVATEUR DU SPÉLÉO SECOURS SUISSE

Porter secours à une personne bloquée à une grande profondeur est une affaire de spécialistes, raison pour laquelle plusieurs gendarmes du Peloton de montagne ont participé, les 2 et 3 octobre derniers, à un exercice commun avec le Spéléo Secours Suisse.

Avec trois collègues du peloton de montagne, nous avons pris part les 2 et 3 octobre derniers à un exercice commun portant sur l'évacuation d'une personne blessée au fond d'un gouffre. Cet exercice s'est déroulé avec les partenaires du Spéléo Secours Suisse, à la Baume à la Rose, gouffre naturel situé sur la commune du Chenit, dans la région du Marchairuz. Ce gouffre s'enfonce à 92 mètres sous terre et se développe sur plus de 300 mètres. Le but de cet entraînement, pour nous, était de mieux connaître l'environnement spéléologique et ses contraintes.

D'abord une petite présentation. Le Spéléo Secours Suisse est composé de huit colonnes régionales couvrant tout le pays, plus une colonne nationale de plongeurs, une colonne nationale de renfort, une colonne d'artificiers diplômés, une colonne médicale et une colonne de pompage, pour un total de près de 400 personnes. Tout comme le secours alpin romand (SARO), le Spéléo Secours Suisse est engageable par la REGA. Tous ses membres sont des miliciens, mais, surtout, des passionnés !

Le gouffre où a eu lieu l'exercice s'enfonce à 92 mètres sous terre.



Dix sauveteurs spéléo et deux gendarmes étaient présents chaque jour de l'exercice. Relevons que, pour un cas de figure comme nous avons exercé, il faudrait vingt sauveteurs. Nous avons dès lors été mis à contribution, abandonnant temporairement et à grande satisfaction notre rôle d'observateur.

Le premier jour a été consacré à la mise en place du système de communication, puis à la sécurisation de l'accès pour les sauveteurs sous terre (pose d'ancre, tyrolienne, etc.). En surface, d'autres sauveteurs se sont occupés de la mise en place du palan et de son système de réglage directionnel, afin de remonter le brancard avec la victime qui se trouvait à 40 mètres de fond. Le deuxième jour a été consacré à l'installation de la victime dans le brancard, avec sa médicalisation et diverses manières d'éviter qu'elle ne se refroidisse au vu de la durée de l'évacuation. Finalement, nous avons procédé à la remontée du brancard à la surface par un premier puits de 12 mètres, puis par un système de tyrolienne pour le passage d'une vire et enfin la remontée du puits de 28 mètres au moyen du palan avec un système de contrepoids humain.

Cet exercice nous a permis de nous rendre compte de la durée d'un sauvetage sous terre (de nombreuses heures, voire plusieurs jours), de la nécessité de moyens humains importants et d'une grosse logistique (relève, repos, nourriture, matériel, etc.). Relevons que, au vu des nombreuses heures que peut prendre l'évacuation d'un blessé, toute la médicalisation se fait au fond du puits, ce qui implique la descente d'un médecin, de matériel médical et d'installations pour réchauffer la victime si celle-ci est en hypothermie, ce qui est souvent le cas en spéléo. Parfois, il est nécessaire d'utiliser des charges explosives afin d'élargir des étroitures pour permettre le passage du brancard. Nous nous sommes rendu compte que toutes les mesures banales en surface sont bien plus compliquées sous terre et prennent énormément de temps.

Les gendarmes qui ont participé à l'exercice sont parvenus à la même conclusion : une opération comme celle-ci est l'affaire de spécialistes. Une collaboration à maintenir !

@ Brigitte Panchaud



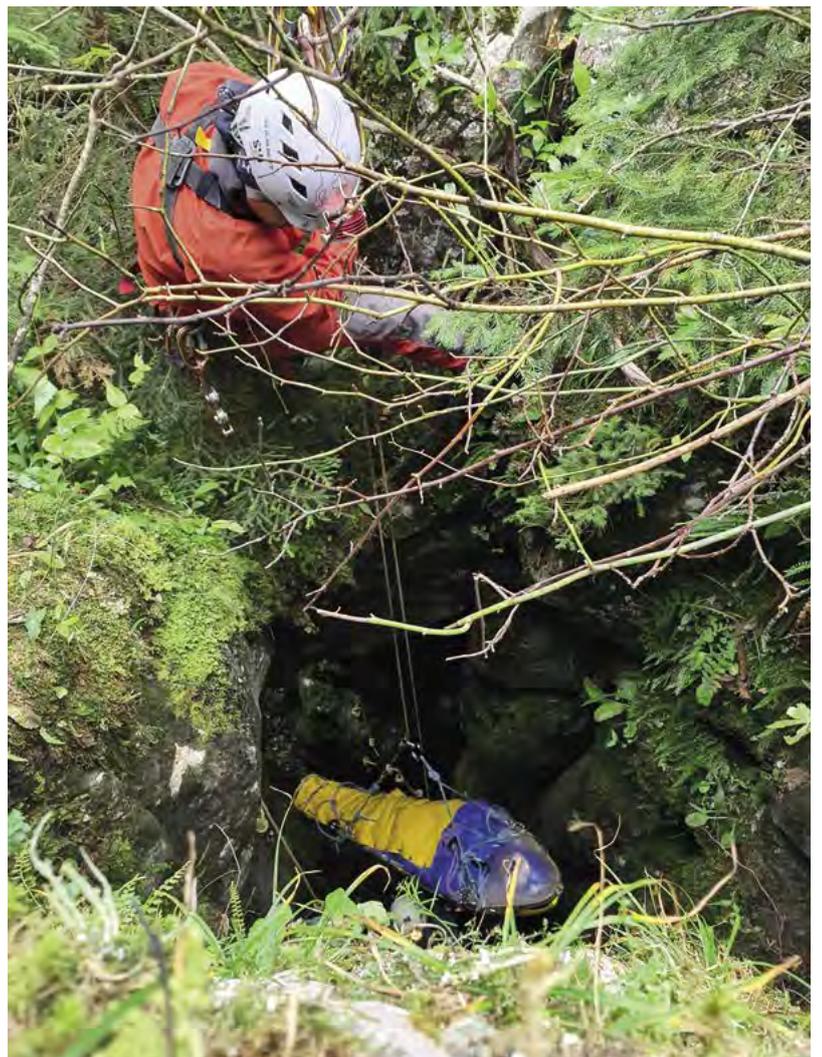
Les sauveteurs sont descendus auprès du blessé à 40 mètres sous terre.



D'étape en étape, le brancard est remonté à la surface.



Lors de la remontée, le brancard devait passer à travers des passages très étroits.



Au terme d'une opération de plusieurs heures et après avoir franchi de nombreux obstacles, la victime est enfin hissée à la surface.

COURIR 53 HEURES DANS LA MONTAGNE

Une demi-douzaine de collègues se sont lancés dans la folle aventure du Swiss Peaks 2021, l'ultra-trail valaisan qui peut aller jusqu'à 360 km.

Plus modestement – si l'on peut dire – nos collègues se sont mesurés à des parcours de 45 km, 100 km et même 170 km parcourus en 53 heures !

« Quelle que soit la distance que l'on fait, un trail n'est pas une course comme les autres, on ne rivalise pas avec les autres concurrents. Là, on est confronté à soi-même. » Quatre collaboratrices et collaborateurs ont accepté de nous raconter l'exploit qu'ils ont réalisé cet été entre le 27 août et le 4 septembre 2021, en participant au Swiss Peaks 2021, une course dans les Alpes valaisannes qui propose plusieurs parcours aux participants, dont le plus grand débute à Oberwald, à proximité de la frontière Valais/Uri et qui conduit les coureurs jusqu'au Bouveret sur 360 km de sentiers.

Ils s'appellent Lucie (parcours de 45 km en 7h10), Marie-France (parcours de 100 km en 26h40), Delphine (parcours de 100 km en 27h50) et Xavier (parcours de 170 km en 53h41) et ils ont répondu à l'invitation du Polcant info pour raconter leur aventure.

Qu'est-ce qui a motivé votre inscription à cette course ?

Lucie : Ça fait 2 ans que je participe à des trails. Celui-ci m'intéressait parce qu'on est en montagne évidemment, mais aussi parce qu'elle passe dans ma région en Valais.

Delphine : Pour ma part, c'était un cadeau d'anniversaire de mon mari Jean-Michel, lui aussi sportif et coureur de fond.

Marie-France : C'est l'année passée que j'ai vu cette course. Cela m'a donné un objectif pour mes entraînements et je me suis inscrite.

Xavier : Je m'intéresse aux trails depuis 2017 et j'avais déjà participé à cette même course l'année dernière, mais sur la distance de 100 km. Cette année, je voulais tenter les 170 km.

Comment se prépare-t-on à une course qui vous fera passer une nuit, voire deux nuits en montagne ? (à l'exception du parcours de 45 km qui s'est déroulé de jour)

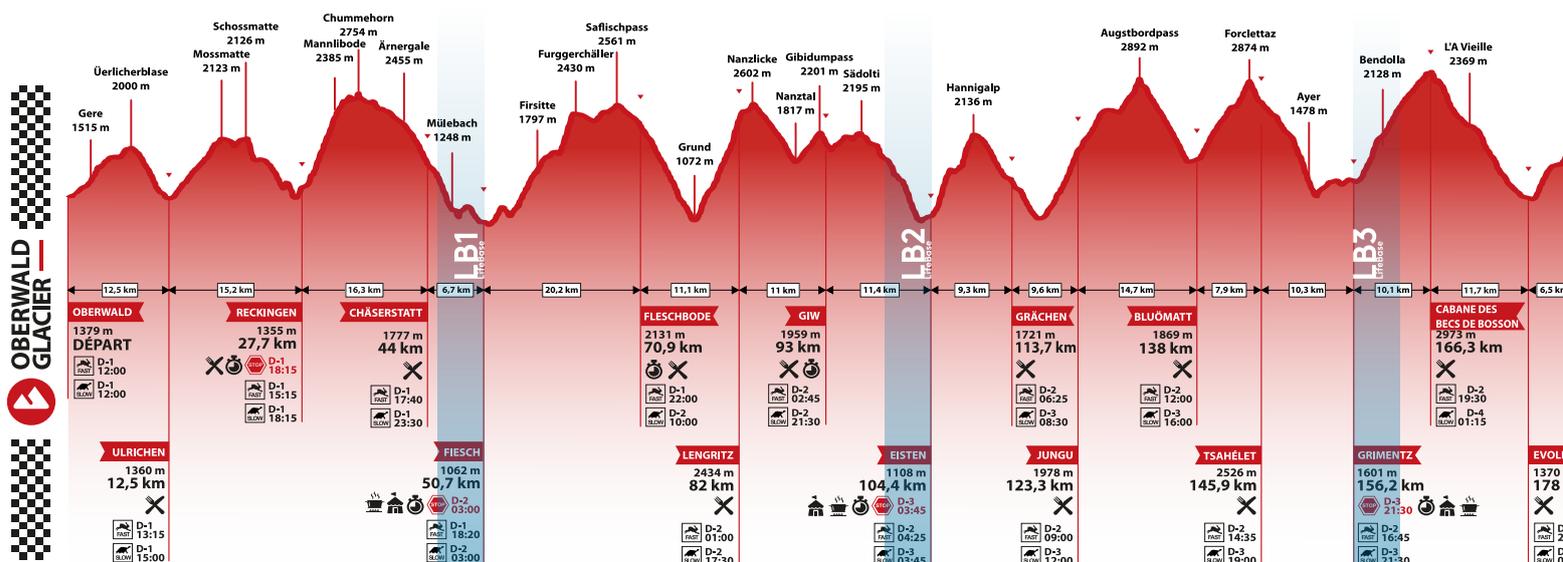
Delphine : Avec Jean-Michel, nous nous sommes préparés à cela. Et pour nos entraînements, nous avons inclus des parcours de nuit pour nous habituer à courir avec des lampes frontales.

Xavier : Pour me préparer, je me suis inscrit à la course X Alpine de Verbier au mois de juillet dernier sur une distance de 110 km. Là, j'ai beaucoup appris. J'ai par exemple constaté que je n'étais pas assez préparé, pas assez équipé pour résister au froid et que dans ce genre de course, chaque détail de la préparation compte énormément. Finalement, j'ai rejoint un poste de ravitaillement et je me suis arrêté. Mais c'est grâce à cette tentative que j'ai mieux pu préparer les 170 km du Swiss Peaks. Et là, ça a bien marché pour moi.

Comment se passe la course ?

Delphine : Nous sommes partis le vendredi 27 août au matin et nous sommes arrivés au Bouveret le samedi 28 après-midi. La nuit en montagne ne nous a pas posé

Le parcours le plus long de la course traverse le Valais sur 360 km



de problèmes, ni le reste de la course d'ailleurs, nos entraînements ont porté leurs fruits. On prend le départ ensemble, on s'entraide et on arrive en même temps. Moralement, c'est important. A part ça, au niveau de l'ambiance générale, ce qui peut paraître surprenant, c'est que dans ces épreuves de longue durée, on fait pas mal de connaissances. Les gens se parlent et on sent une vraie solidarité entre les coureurs. La plupart sont là pour se confronter à eux-mêmes et non aux autres; la performance, le chrono ne sont pas les plus importants. Par moments, nous avons aussi fait équipe avec Marie-France.

Marie-France: Oui, nous nous sommes retrouvés au départ et j'ai souvent couru aux côtés de Delphine et de son mari. Sur l'ensemble du parcours, on s'est dépassés, on s'est rattrapés, on s'est parfois attendus... Il y avait une solidarité entre nous et on se retrouvait parfois aux ravitaillements. D'ailleurs, ceux-ci étaient très bien organisés. Il y a des tables, des chaises, des repas chauds et même des endroits pour dormir une partie de la nuit.

Xavier: Oui, on peut se reposer dans certains de ces refuges. Durant mes 53 heures, j'ai pu y dormir deux fois 1h30. Certains pensent que pendant que tu dors, tu perds du temps, mais pour ma part j'avais besoin de ces pauses pour reprendre des forces et continuer la course. Mon départ a eu lieu le jeudi à 8h00 et j'ai terminé la course à 13h40, le surlendemain, samedi. J'ai passé deux nuits dans la montagne. Psychologiquement, physiquement, il faut être prêt: sur les 270 coureurs que nous étions au départ, seuls 100 ont rejoint l'arrivée. La plupart ont abandonné vers le km 70, à Finhaut. Mentalement, il vaut mieux fractionner la course en plusieurs étapes et se rendre simplement d'une étape à l'autre. Ce ne serait pas possible autrement. Evidemment, on ne se dit pas: « Plus que deux jours à courir! » Non, on se fixe le ravitaillement suivant comme but à atteindre. Et ainsi de suite...

Lucie: La distance à laquelle je me suis inscrite était celle d'un marathon, mais bien sûr, cela n'a rien à voir avec un marathon sur une route en plaine. Courir en montagne est, pour ma part, bien plus intéressant et technique et le décor est magnifique, même si on court plus longtemps.

Delphine: On sait que dans une course qui durera plus de 24 heures, il faudra bien gérer l'effort. Dans les mon-

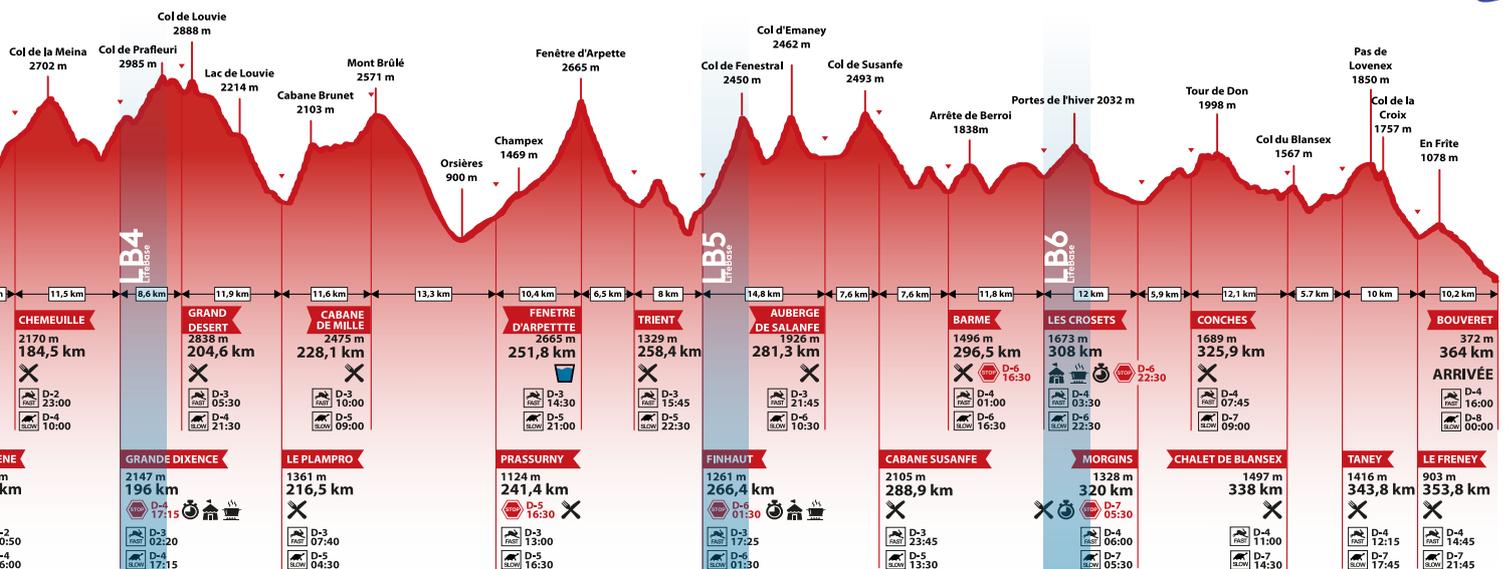


Delphine et Jean-Michel ont parcouru ensemble les 100 km du tracé.

tées, on ne court pas, on marche et sur les sentiers à plat ou en descente, on se met à courir tout en faisant attention à ne pas se blesser. On peut se retrouver seul pendant pas mal de temps dans la montagne, puis, à certains endroits, on retrouve du monde, on voit la famille, on retrouve ses amis et le public, ça motive! De manière globale, j'ai remarqué que davantage de gens âgés arrivent au bout de ce genre de course. Peut-être que les jeunes gèrent moins bien leur effort et sont trop dans la performance.

Peut-on se perdre, sur un trajet aussi long ?

Lucie: Pas vraiment. Sur tout le trajet, les organisateurs ont planté de nombreux fanions. A priori, on ne peut pas se perdre, mais il suffit d'une inattention au mauvais moment pour rater une bifurcation. Et en montagne, ça peut te mener loin.



Xavier: Oui, lors d'une course précédente, j'étais dans mes pensées et malgré les fanions, je me suis perdu. J'ai dû revenir plusieurs centaines de mètres en arrière pour retrouver le chemin.

On est parfois traversé par des envies d'abandonner ?

Xavier: Sur des courses aussi longues, selon les endroits et les étapes, c'est inévitable de traverser des phases de découragement. Quand cela arrive, on attend que ça passe et on continue.

Marie-France: Vers 30 km, j'ai commencé à avoir une tendinite au genou. Elle me faisait souffrir, surtout à la descente. Avant le ravitaillement des Crossets, elle me faisait mal et j'étais découragée. Mais mon frère qui se trouvait parmi les spectateurs m'a remonté le moral et je suis allée jusqu'au bout. J'ai fini en marchant.

Delphine: Jean-Michel souffrait de plusieurs cloques, mais même si cela a rendu les choses plus difficiles, il n'a jamais été question d'arrêter. Nous voulions aller jusqu'au bout ensemble.

Lucie: Pour ma part, je n'ai pas rencontré de difficulté particulière. J'étais prête et très concentrée dans le but d'arriver au bout de cette compétition.



Xavier: «Durant mes 53 heures de course, j'ai pu dormir deux fois 1h30.»

Et finalement, comment se sent-on à l'arrivée ?

Delphine: A l'arrivée, avant tout, on est fier d'être arrivé et d'avoir relevé le défi que nous nous étions lancé. Peu importe le chrono.

Lucie: On est euphorique grâce aux endorphines et on se réjouit de partager une bière. Mais on a tout de suite l'envie d'y retourner. C'est un défi très motivant !

Marie-France: On se dit qu'on a été capable de tenir jusqu'au bout et de parcourir une distance pareille malgré la douleur. On réalise que notre corps est une machine incroyable.

Xavier: J'étais content d'avoir fini cette course de plus de deux jours ! Mais on y prend vite goût : je me prépare pour la prochaine.

L'envie d'y retourner ?

Réponse unanime : Bien sûr !

@ Alexandre Bisenz



Lucie: «Je me suis inscrite au marathon. Courir 45 km en montagne est plus intéressant et plus technique qu'en plaine, en plus, le décor est magnifique.»



Le parcours passait à côté du lac de Salanfe, situé entre Martigny et St-Maurice.



Marie-France arrive au col de Salanfe. Plus de 70 km la séparent encore de l'arrivée au Bouveret.



De nombreux fanions indiquaient le chemin à suivre tout au long du parcours.



Et c'est l'arrivée ! Plus de 27 heures après leur départ, Delphine et Jean-Michel arrivent au Bouveret.



La beauté des paysages alpins n'a jamais quitté les concurrents.

VILLENEUVE, PRISE D'ARMES 2021

Lors de la traditionnelle prise d'armes des Milices vaudoises, le colonel Cédric Barde a remis officiellement le commandement de la troupe au colonel Pierre de Goumoëns.

Les Milices vaudoises représentent un pan de l'histoire du Pays de Vaud et leurs membres ont à cœur d'exprimer leur attachement au patrimoine militaire et aux troupes de ce pays. Passionnés, ils s'engagent avec ardeur pour porter haut les couleurs des Milices. La troupe des Milices vaudoises est composée de l'état-major, du corps des chasseurs à cheval, du contingent des mousquetaires et de la batterie d'artillerie. L'effectif total est d'environ 180 personnes. Afin de favoriser le recrutement de nouveaux membres, les femmes peuvent désormais présenter leur candidature. Les premières cavalières font actuellement leurs armes avant d'être assermentées en 2022.

La troupe constitue la garde d'honneur des autorités vaudoises. Assermentée par le Conseil d'Etat, elle participe à des défilés et des cortèges, présente des quadrilles et des évolutions agrémentés de tirs, toujours impressionnants et très appréciés. Les Milices vaudoises sont commandées par un inspecteur général qui a le grade de colonel.

Ce samedi 2 octobre 2021, le colonel Cédric Barde, inspecteur sortant, quittait ses fonctions après 12 ans de commandement. Il aura ainsi passé 25 années

occupant successivement diverses fonctions et charges. Son successeur, le colonel Pierre de Goumoëns, a commandé sa première prise d'armes de main de maître. Au terme d'un cortège dans les rues de Villeneuve, de nombreuses personnalités issues des autorités cantonales, communales et régionales ont assisté à la prise d'armes. A l'issue de la cérémonie qui a permis de procéder aux promotions et de récompenser les jubilaires, le public a pu partager le verre de l'amitié et déguster un pâté vaudois d'une longueur impressionnante de 18,03 (!) mètres, aux côtés des troupes et des invités et officiels. Les troupes et entités amies étaient également de la fête, telles que les Vieux grenadiers de Genève et le contingent des Grenadiers fribourgeois incorpore, ainsi que des délégations des Berner dragoner 1779, du cadre noir et blanc fribourgeois, de la Batterie 13 de Fribourg, du SenslerHarscht et de la Société d'artillerie de Lausanne. La Fanfare de la Police cantonale vaudoise a agrémenté les parties officielle et festive de quelques prestations musicales.

www.milicesvaudoises.ch

@ Florence Maillard





PROTECTION RAPPROCHÉE : « LES BESOINS SÉCURITAIRES SONT EN CONSTANTE AUGMENTATION »

Discrets et efficaces, les membres du détachement de protection rapprochée ont participé à un exercice grandeur nature, articulé autour de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Ils savent qu'à l'avenir, ils seront de plus en plus sollicités.

Un exercice grandeur nature a mobilisé les membres du détachement de protection rapprochée (DPR) dans un engagement articulé autour de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux vendredi 8 octobre. « Le but de cet exercice, raconte Christophe, chargé de formation auprès du DPR, consistait à assurer la protection de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux lors d'un déplacement à Montricher, puis à la cathédrale de Lausanne pour une visite des catacombes. Durant ces déplacements, différents incidents devaient se produire, afin de mettre à l'épreuve les capacités de réaction des agents. » Ces exercices sont organisés chaque année pour les policiers qui constituent le détachement. Ils permettent d'exercer les techniques et tactiques de protection rapprochée dans leur ensemble, ainsi que la coordination des moyens auxiliaires. Les policiers devaient gérer deux convois sur un parcours d'une trentaine de kilomètres à travers le canton, puis réorienter rapidement une partie de l'effectif sur l'aérodrome de la Blécherette afin d'y accueillir la conseillère d'Etat qui devait y arriver par les airs. Tout cela, en évaluant au plus juste les moyens en effectif et véhicules qui devaient rester sur place afin d'assurer sa protection. La visite s'est terminée à la cathédrale de Lausanne avec un exercice d'évacuation.

« Un exercice comme celui-ci dure deux jours, reprend Christophe. Le premier est consacré aux repérages, prises de contact, à l'établissement d'un ou des itinéraires, à une reconnaissance des lieux qui seront visités et à la préparation de la logistique et des véhicules. Le deuxième est consacré à l'engagement proprement dit. Etant donné qu'il s'agissait d'une ministre (hautement menacée, pour les besoins du scénario), madame Métraux disposait du plus haut niveau d'escorte. En fin de journée, elle nous a affirmé s'être sentie en sécurité et libre de ses mouvements. Cela nous indique que nous avons accompli notre mission. » Christophe poursuit : « L'exercice nous a permis d'identifier plusieurs points d'amélioration comme cela était attendu, mais sinon, l'opération a donné entière satisfaction. »

Et Christophe de conclure : « Le rôle de l'escorte peut aller au-delà de la fonction de protection. Du fait du rapport privilégié qui peut se développer avec un VIP ou son entourage, un dispositif peut se trouver à endosser la mission « d'ambassadeur ». Notre système fédéraliste étant souvent compliqué à comprendre pour un étranger, il s'agit donc pour ce dernier avant tout de la police suisse. Il n'est donc pas rare que les membres de l'escorte soient appelés à dispenser des conseils touristiques. Même si nous sommes davantage sollicités et que les exigences sont de plus en plus grandes, nous restons des passionnés. »

@Alexandre Bisenz

Avant l'exercice, une reconnaissance des lieux a été faite.



A son départ du bureau, des badauds et curieux essayent d'approcher la cheffe de département.



Le convoi se dirige ensuite vers une fondation à Montricher.



Sur les lieux de la visite, un homme armé d'un couteau essaie d'entrer dans le bâtiment. Il est rapidement maîtrisé par les agents.



Arrivée à la cathédrale, Béatrice Métraux entame sa visite en compagnie d'un guide. Elle est accompagnée de Céline Thévenaz de la Police cantonale, qui a joué le rôle de son assistante le temps de l'exercice.



La visite de la cathédrale doit soudain s'interrompre à cause d'une alerte à la bombe communiquée par radio aux policiers du DPR.



Après son entrevue à la fondation, la conseillère d'Etat est escortée à pied jusqu'à l'hélicoptère qui viendra la chercher.



Rencontre avec le co-pilote avant de monter dans l'hélicoptère qui la conduira jusqu'à l'aérodrome de la Blécherette, d'où elle sera conduite jusqu'à la cathédrale de Lausanne.



Fin de l'exercice : après avoir été évacuée de la cathédrale à cause de l'alerte, Béatrice Métraux est conduite au centre de la Blécherette pour un retour d'exercice durant lequel elle donnera ses impressions et fera part de ses remarques aux membres du DPR et aux formateurs.





Rabais exclusifs pour les Employés d'Etat.

We Mobile XL	We Mobile L	We Mobile M
<p>Vers l'étranger: Appels et SMS/MMS illimités vers l'Europe</p>	<p>À l'étranger: Internet et appels illimités en Europe</p>	<p>En Suisse: jusqu'à 2 Gbit/s, 5G incluse</p>
<p>À l'étranger: Internet et appels illimités en Europe</p>	<p>En Suisse: jusqu'à 200 Mbit/s, 5G incluse</p>	<p>En Suisse: jusqu'à 100 Mbit/s, 5G incluse</p>
<p>En Suisse: Internet, appels et SMS/MMS illimités</p>	<p>En Suisse: Internet, appels et SMS/MMS illimités</p>	<p>En Suisse: Internet, appels et SMS/MMS illimités</p>
<p>CHF 100.- Prix normal/mois</p>	<p>CHF 80.- Prix normal/mois</p>	<p>CHF 65.- Prix normal/mois</p>
<p>CHF 59.- Prix collaborateur pour le premier abonnement/mois</p>	<p>CHF 47.20 Prix collaborateur pour le premier abonnement/mois</p>	<p>CHF 38.35 Prix collaborateur pour le premier abonnement/mois</p>
<p>CHF -20.- Welcome Bonus</p>	<p>CHF -20.- Welcome Bonus</p>	<p>CHF -20.- Welcome Bonus</p>
<p>CHF 39.- Prix collaborateur pour 2 ans</p>	<p>CHF 27.20 Prix collaborateur pour 2 ans</p>	<p>CHF 18.35 Prix collaborateur pour 2 ans</p>
<p>Tout abonnement We supplémentaire: CHF 20.-/mois (incl. Welcome Bonus) Prix normal après 24 mois: CHF 40.-</p>		



Medinex

supported by Sunrise



Toutes les infos sur medinex.swiss ou directement dans un Sunrise Shop près de chez vous. Vous bénéficiez du rabais Medinex pour toute nouvelle souscription d'un abonnement We Mobile. En plus, le Welcome Bonus d'une valeur de CHF 480.- et la taxe d'activation (carte SIM) d'une valeur de CHF 55.- sont offerts. Les CHF 480.- (CHF 20.- x 24 mois) sont crédités sur vos factures mensuelles. Le Welcome Bonus est valable sur le premier abonnement mobile et tous les abonnements additionnels du Sunrise We Mobile Pack. Offre uniquement valable sur les abonnements We Mobile M, L et XL avec une durée minimale du contrat de 24 mois. Offre valable jusqu'au 31.1.2022.

IMAGES DANS LE CADRE DE LA RECONNAISSANCE FACIALE : DES TRACES COMME LES AUTRES ?

Avec la démocratisation exponentielle des appareils d'enregistrement, toujours plus d'images d'actes délinquants sont enregistrées. Véritables traces de l'activité criminelle, ces images revêtent un rôle clé à l'époque du big data et des technologies de reconnaissance faciale (TRF). C'est dans ce contexte que Maelig Jacquet, doctorante à l'école des sciences criminelles (ESC) de Lausanne, a rédigé sa thèse sur l'interprétation des scores de comparaison des systèmes automatiques de reconnaissance faciale.

Entre fiction et réalité

Si les technologies de reconnaissance faciale (TRF) sont souvent présentes dans la fiction, peu de médias de la presse écrite ou télévisuelle ont traité cette question de manière approfondie. L'utilisation judiciaire réelle de cette technologie reste donc assez méconnue du grand public. Le traitement médiatique se limite fréquemment à un débat sur les dangers de la surveillance massive dont les TRF seraient un outil.

Dans ce contexte, certains mythes subsistent, l'un des plus communs étant celui de l'automatisation complète des processus de reconnaissance. Or, pour fonctionner de manière optimale, ces systèmes nécessitent de nombreuses actions humaines.

OK Computer

Dans le cadre de l'enquête judiciaire, ces technologies ont deux rôles principaux. Dans un premier temps, elles permettent de retracer le parcours de personnes d'intérêt dans un espace donné. Dans un second temps et si la qualité le permet, elles sont capables d'identifier ces individus.

La reconnaissance faciale a pour principe de comparer des images-traces issues du terrain (par exemple de vidéosurveillance) à des images de référence. Dans le cadre de l'identification d'un suspect, il s'agit donc de mettre un nom sur un visage en le comparant avec des images de références accessibles à la police. Avec l'explosion des bases de données, il devient essentiel d'automatiser ce processus pour qu'il ait une chance d'aboutir. Il est alors fait appel à des logiciels en mesure de traiter un grand nombre de données à grande vitesse. Ce processus de comparaison est soit basé sur des règles

fixes écrites à l'avance, soit sur l'apprentissage (ou *machine learning*).

Dans ce dernier cas, l'humain fournit des images à la machine pour qu'elle puisse s'entraîner à reconnaître des individus. Les images choisies doivent correspondre à la réalité du terrain. En effet, un système entraîné sur des photographies d'identité (avec une prise de vue frontale et une qualité optimale) ne sera que peu efficace si on lui demande de traiter des images de vidéosurveillance (avec des prises de vues et qualités variables).

L'image en tant que trace forensique

L'efficacité du processus de reconnaissance dépend de plusieurs aspects des images-traces. Premièrement, l'activité capturée peut en elle-même venir altérer la





EQUAL GAME

UEFA RESPECT





reconnaissance des visages. En effet, un suspect pourra utiliser des stratagèmes pour ne pas être reconnu, comme le port d'une cagoule, lunettes, etc. Cela est aussi vrai dans le cadre sanitaire actuel où de nombreux lieux publics exigent encore le port du masque.

Deuxièmement, la qualité de l'image fournie pose aussi un problème récurrent en impactant la reconnaissance ultérieure. Cette qualité dépend en premier lieu des caractéristiques de la caméra ou de l'appareil photo (par exemple sa résolution) ainsi que des conditions de la prise de vue (l'angle) de l'image originale.

Dans un second temps, même avec des images d'excellente qualité, la reconnaissance faciale pourra être péjorée si ces dernières ne sont pas récoltées puis partagées de manières adéquates. En effet, dans l'idéal, l'original de l'enregistrement est à privilégier ou, si cela n'est pas possible, une copie inchangée de ce dernier.

Or, dans la réalité, les images disponibles sont le plus souvent elles-mêmes des enregistrements du matériel original. Par exemple, un enquêteur prend la photo d'un écran de surveillance ou sauvegarde l'image originale en un format inadapté. Il apparaît donc que dans le cadre des TRF, les images doivent être traitées avec les mêmes égards que n'importe quelles autres traces forensiques.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

Faire collaborer l'académique et le pratique

Après avoir obtenu son bachelors en biologie à l'Université de Cergy-Pontoise, Maelig Jacquet arrive en Suisse en 2013 pour suivre un master en science forensique mention identification à l'école des sciences criminelles (ESC) de l'Université de Lausanne. Elle termine actuellement son doctorat également effectué en science forensique à l'ESC.

Sa thèse sur l'interprétation des scores de comparaison des systèmes automatiques de reconnaissance faciale a été réalisée dans un dialogue continu avec les Polices cantonales vaudoise et neuchâteloise qui la mandataient. Elle a ainsi dû régulièrement adapter ses problématiques de recherche aux contraintes opérationnelles, favorisant un dialogue entre les mondes académique et policier.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU FILM DU DARD

Le 12 novembre dernier, une centaine de personnes ont assisté à la présentation du film tourné à l'occasion des 30 ans du DARD. La soirée s'est déroulée au cinéma Cinétoile Malley Lumières et parmi les convives se trouvaient la quasi-totalité des membres du DARD, le commandement de la Polcant, les réalisateurs et quelques invités.

C'était, selon les mots du commandant de la Police cantonale, la séance de cinéma la plus sécurisée du monde! En effet, les spectateurs qui assistaient à la projection étaient entourés de la quasi-intégralité des membres du DARD et même par quelques anciens... de quoi se sentir tranquille. En tout, ce sont près de 100 personnes qui avaient fait le déplacement pour assister à la projection du nouveau film commandé par la Police cantonale vaudoise célébrant les 30 ans de l'unité. Parmi eux se trouvaient également le commandement de la Police cantonale vaudoise, les réalisateurs de la société La Prod TV et quelques invités.

Pas trop d'explosions ou d'actions chocs dans ce film, comme on le voit généralement, mais plutôt les réflexions en voix off d'un gendarme désireux d'intégrer cette troupe d'élite et qui se lance dans l'aventure. Les huit minutes du film déroulent les différentes disciplines que doivent apprendre à maîtriser les membres de cette troupe d'élite, et elles sont nombreuses mais le résultat en vaut largement la peine. Le traditionnel apéritif qui a suivi la projection a permis aux uns et aux autres de

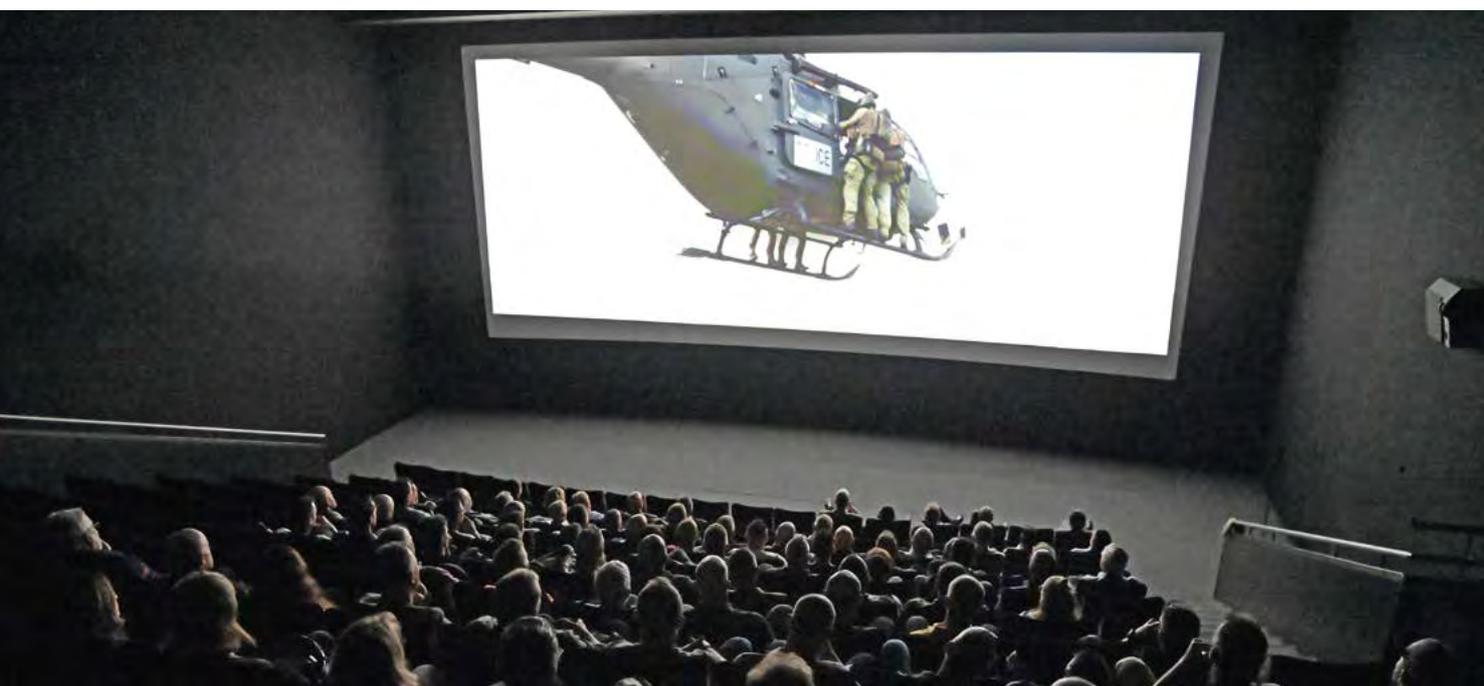
se rencontrer et de partager un instant en dehors du contexte habituel.

@ Alexandre Bisenz



Le commandant de la Police cantonale Jacques Antenen a, comme il se doit, souhaité la bienvenue aux invités.

Une centaine de personnes ont assisté à la projection du film célébrant les 30 ans du DARD.





A gauche, André Etter, ancien Chef du GIPL et actuel secrétaire général du Conseil cantonal de sécurité, aux côtés de Frédéric Etter, un ancien collègue du DARD. (Non... malgré un nom de famille similaire, ils n'ont aucun lien de parenté.)



Le film est l'œuvre des trois réalisateurs, Yanick Turin, Benjamin Pichonnaz et Thierry Bovay (La Prod TV).



Claude Vacciani, ancien chef du DARD, est venu rencontrer ses anciens collègues.



Christian Antonucci, chef de la brigade du lac, avait fait le déplacement.



Le commandant Jacques Antenen a rejoint les invités après la projection.

Le film célébrant les 30 ans du DARD est visible sur les plateformes Youtube, Instagram et Facebook de la Police cantonale vaudoise.





#bornelectric

BMW iX xDrive40 Launch Edition.

CHF 899.- / MOIS.



Emil Frey SA
1023 Crissier
bmw-efsa-crissier.ch

Emil Frey SA
1005 Lausanne
bmw-efsa-lausanne.ch

Emil Frey SA
1110 Morges
bmw-efsa-morges.ch

BMW iX xDrive40 Launch Edition, 240 kW (326 ch), 21 kWh/100 km, 0 g CO₂/km, catégorie de rendement énergétique: A. Prix d'achat au comptant CHF 93 765.- (prix catalogue CHF 106 550.- moins CHF 4 935.- de Swiss Bonus et CHF 7 850.- d'avantage prix Launch Edition). 1^{er} acompte sur leasing: CHF 12 350.-, taux d'intérêt annuel effectif: 2,9%, mensualité de leasing: CHF 899.-, durée: 48 mois, kilométrage: 10 000 km/an. Offre de leasing valable du 01.09.2021 au 31.12.2021 (livraison du véhicule au client jusqu'au 31.12.2021) pour une durée de leasing maximale de 48 mois. Le modèle illustré est équipé d'options: BMW Individual Aventurinrot métallisé CHF 1 660.-, pack Sport CHF 4 060.-, BMW Individual Extérieur Line Titanbronze CHF 830.- et feux laser BMW CHF 2 710.-. Assurance casco complète obligatoire et non incluse. L'octroi d'un leasing est interdit s'il entraîne le surendettement du consommateur. Sous réserve de modifications de prix et de conditions. Une offre de BMW Financial Services, BMW (Suisse) SA. Dans la limite des stocks disponibles.



PLACE
À LA
MO-
BILITÉ



Piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite:
INOVIL vous fait de la place et porte vos courses.

INOVIL réunit les parkings Riponne,
Rôtillon et Valentin.

INOVIL

Design: Hymn

La place libère l'esprit

RÉINTRODUCTION DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE SITE DE LA BLÉCHERETTE

Un projet commun entre la Police cantonale et la DGMR vise à développer la biodiversité dans les espaces verts du site de la Blécherette.

La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Police cantonale s'unissent dans un projet visant à promouvoir la biodiversité sur le site de la Blécherette. Patrick Vallotton, adjoint au chef de la division logistique et bâtiments, explique : « Au départ, il s'agit d'une démarche de la DGMR. Celle-ci ayant banni l'utilisation de produits phytosanitaires pour ses travaux d'entretien, Frédéric Lambiel, administrateur du site DGMR de la Blécherette, nous a fait part de ses réflexions pour favoriser la biodiversité de l'ensemble du site. Nous l'avons rejoint dans ce projet. » Un petit groupe de personnes composé notamment de biologistes a d'abord fait le tour du propriétaire pour recenser les espaces verts afin d'en identifier les essences végétales et définir les entretiens adaptés (fréquence, période, méthode de fauche). Patrick Vallotton reprend : « Nous allons élaborer un cahier des charges pour chacun de ces espaces qui seront replantés avec des espèces locales et seront complétés par des éléments physiques qui favoriseront le développement de la biodiversité. »

La première étape de ce projet se situe au pied du bâtiment des services généraux, le long d'info-centre. Il s'agit d'une zone composée de galets censée empêcher



La zone de galets longeant le bâtiment des services généraux sera remplacée par du terreau et de la végétation.



Une couche végétale recouvrira le toit couvrant le parking du bâtiment CB3. Les essences locales seront favorisées.

les mauvaises herbes. « Nous allons mettre du terreau sur toute la surface pour favoriser la végétation, reprend Patrick Vallotton. Nous favoriserons les espèces indigènes, de plus, ce réaménagement aura pour effet de rafraîchir la façade durant les grosses chaleurs en empêchant notamment la réverbération. La seconde étape sera le réaménagement du toit du parking de la police de sûreté, au CB3. Il s'agit d'un toit-terrasse de grande surface. A cet endroit, nous allons commencer par mettre en place un substrat avec une couche végétale, dans laquelle viendront s'enraciner des plantes. Nous en profiterons pour remplacer les essences actuelles par des espèces régionales. Enfin, la zone verte située entre la zone carcérale et la route d'accès aux parkings sera entièrement repensée. On y trouvera des éléments en bois pour abriter des insectes ainsi que d'autres animaux comme des hérissons. » Il conclut : « Et tout ceci n'est pas de la musique d'avenir, car la zone longeant info-centre et le toit du parking CB3 seront réaménagés d'ici la fin de l'année. Et en ce qui concerne les autres espaces verts, un cahier des charges spécifique sera formalisé d'ici à début 2022. »

@ Alexandre Bisenz



L'entretien de l'espace vert entre la zone carcérale et la route sera adapté pour favoriser la biodiversité (mise en place de zones refuges pour la flore et la faune).



MAZDA



LE SUV FAMILIAL ULTIME : CRÉÉ SUR MESURE POUR VOUS

LE MAZDA CX-5 MODÈLE 2022



GROUPE LEUBA

NOS AGENCES DE PROXIMITÉ MAZDA

GARAGE DE LA RIVIERA
1814 LA TOUR-DE-PEILZ

MON REPOS AUTOMOBILE
1003 LAUSANNE

GARAGE DE LA PLAINE
1400 YVERDON-LES-BAINS

AUTOS CARREFOUR DORIGNY
1022 CHAVANNES-PRÈS-RENNES

INTER-AUTO
1860 AIGLE

AUTO-RIVES
1110 MORGES

ÉTOILE AUTOMOBILE
2016 CORTAILLOD